



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 64230

Texte de la question

Mme Danielle Auroi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, établie par l'assemblée générale des Nations-unies qui aura lieu le 26 septembre 2014. Elle fait référence à la date anniversaire de la toute première réunion de haut niveau à l'assemblée générale sur le désarmement nucléaire. Cette journée commémorative soutenue par l'Union interparlementaire vise à encourager les dirigeants du monde à négocier pour le désarmement nucléaire. Aussi, elle demande de quelle façon le Gouvernement envisage de commémorer cette journée.

Texte de la réponse

La France, parce qu'elle soutient pleinement l'objectif du désarmement nucléaire conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, avait participé à la première réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement nucléaire du 26 septembre 2013. Pour la même raison, elle a participé à nouveau à la réunion de haut niveau sur la journée internationale pour l'élimination des armes nucléaires, le 26 septembre 2014. La France y réaffirmait sa conviction que seul un processus global, progressif et concret permettra des progrès réels et réguliers de désarmement, qui préservent la sécurité et la stabilité internationales. Il n'y a pas d'autre voie pour parvenir à un monde plus sûr et créer les conditions d'un monde sans arme nucléaire. Elle a rappelé également l'importance de ses efforts de désarmement, qui se poursuivent. Elle a ainsi au cours des dernières années, après avoir entièrement démantelé la composante sol-sol de notre dissuasion et diminué d'un tiers la composante sous-marine, atteint l'objectif annoncé en 2008 de réduction d'un tiers de la composante aérienne de notre force de dissuasion. Au total, depuis près de vingt ans, la France a réduit, de manière unilatérale, la moitié de son arsenal, aujourd'hui inférieur à 300 têtes nucléaires.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Auroi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64230

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7559

Réponse publiée au JO le : [14 octobre 2014](#), page 8596